

N° 72

MAREAU AUX PRÉS

Bulletin municipal - Mai 2024

www.mareauauxpres.com



projet restaurant scolaire



projet local commercial



Mareau
aux Prés

val de loire
patrimoine mondial

OP3E
 ÉLECTRICITÉ
 DÉPANNAGE - ANTENNE TV
06 72 71 72 25
 St Hilaire St Mesmin - 45160
 Un artisan au service
 des particuliers et des professionnels

Fournil de Mareau
 BOULANGER - PÂTISSIER - CHOCOLATIER - TRAITEUR
 Mardi au Samedi
 6h30 - 19h30
 Dimanche
 et jours fériés
 7h - 13h
 Pause repas sur place.
02 38 45 61 12 - Mareau aux Prés @fournildeMareau

**S. GOSSÉ
 P. GOSSÉ**
 Notaires Associés
 CLÉRY SAINT ANDRÉ
02 38 45 61 12
02 38 45 61 12
 MAIRIE AU-UX-PRÉS
 Maison neuve 121 m²
 Sur terrain de 429 m²
 Prix : 291 689 € HT

**COIFFURE
 St FIACRE**
 www.coiffure-st-fiacre.com
02 38 45 60 05
 436 rue St Fiacre
 45370 Mareau-aux-Prés

BRICOMARCHÉ
 MAISON - JARDIN
CLÉRY SAINT ANDRÉ
02-38-45-12-89
 Ouvert le dimanche matin
 3 Allée de la Bergerie-45370 Cléry St André



Édito

Toutes les informations
de la commune
sont disponibles

- Sur le site de la commune : mareauauxpres.com
- Sur le facebook de la commune : [mairie de Mareau-aux-Prés](https://www.facebook.com/mairie.de.Mareau-aux-Prés)
- Sur l'application mobile : PanneauPocket
- Sur le panneau lumineux situé au niveau de la halle

Directeur de publication :
Bertrand Hauchecorne

Rédaction :
commission communication

Crédit photos :
mairie, association
Joana Durand Gassel

Design :
Éditions Le BAKH

Réalisation & Régie publicitaire :
Éditions Le BAKH
contact@editions-lebakh.fr
02 38 49 00 79
Imprimé en France

Chère Mareprésienne, cher Mareprésien

Nous avons le plaisir et même la fierté d'être désormais labélisé « territoire engagé pour la nature ». Ce label récompense notre engagement pour la biodiversité. Nous poursuivons par ailleurs notre objectif de réduction des gaz à effet de serre et d'économies d'énergie ce qui permettra de dégager des possibilités d'investissement d'ici quelques années. C'est ainsi que nous avons rénové l'éclairage public l'été dernier avec la mise en place d'ampoules led dans toute la commune. Cette année, nous préparons un vaste programme d'isolation des bâtiments scolaires et d'une mise en place d'une chaudière centrale en géothermie pour l'ensemble des bâtiments municipaux et scolaires du centre bourg. Ceci retardera d'autres projets comme l'extension de la garderie périscolaire, le prolongement de l'aménagement de la rue Saint Fiacre à l'est du feu tricolore et la rénovation de la rue de Saint Hilaire.

Lors de réunions concernant la sécurité dans différents quartiers, vous nous avez fait remonter vos inquiétudes au sujet de la circulation. Certes, la zone 30 instaurée en centre bourg, malheureusement insuffisamment respectée, a permis certains progrès. Cependant certains véhicules continuent à rouler trop vite dans nos zones urbanisées rendant dangereux certains carrefours. Nous prévoyons certains aménagements ; cependant dès qu'on touche à la voirie, les budgets s'envolent et nous devons étaler ces travaux sur deux ou trois ans. Il reste que la meilleure sécurité est de respecter les limites de vitesse et surtout de porter attention aux usagers les plus vulnérables que sont les piétons et les cyclistes, en particulier les enfants.

Cette année, le budget est serré car de nombreux impondérables sont venus le perturber comme la hausse du prix de l'énergie, l'augmentation du coût des repas de la cantine scolaire consécutive à l'appel à un prestataire durant les travaux. Cependant, nous avons décidé de maintenir les taux d'imposition cette année encore. Nos lourds investissements seront financés par des subventions, par de l'emprunt et de l'autofinancement possible grâce au désendettement de la commune les années précédentes.

Notre commune est toujours très animée, grâce à nos associations mais aussi aux manifestations organisées par la mairie. Continuez à faire vivre notre commune en participant à ses diverses activités. Nous vous attendons aux festivités du 14 juillet, toujours si conviviales mais avant, n'oubliez pas de venir voter pour les élections européennes le 9 juin prochain ; nous vous accueillerons dans les locaux totalement rénovés de la mairie que vous pourrez également découvrir lors de la matinée « portes ouvertes » prévue le samedi 8 juin de 9 heures à 12 heures. Le Conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter un très bel été.

Le Maire
Bertrand Hauchecorne



SOMMAIRE

3

Éditorial

Travaux et sécurité

6-7

8-9

Retour en images

Urbanisme

10-11

12-13

Évolution de notre identité visuelle

14-15

Les projets

La transition écologique et biodiversité

16

17

Médiathèque

Associations

18-25

26

Agenda État Civil



1

Les travaux achevés

- La cuisine de la salle polyvalente a été entièrement refaite : peinture, faïence sur une hauteur de 2m, carrelage, et coffrage des tuyaux existants. Toute l'alimentation électrique a été revue, et regroupée dans un local technique. 1
- Les agents des services techniques ont créé une haie végétalisée entre l'église et les logements locatifs des Marronniers. Les arbustes ont été achetés chez les producteurs locaux. 2 3
- Le chantier concernant les logements sociaux et la supérette est terminé. Les locataires se sont installés mi-février. Le commerce devrait ouvrir avant la fin du semestre.
- Le ré-engazonnement du stade de foot ayant été réalisé fin 2023, celui-ci est resté fermé pendant la période hivernale afin de garantir un résultat optimal. 4
- Une campagne de rebouchage des trous a été effectuée.
- La rénovation de l'éclairage public en LED est terminée.



2

Les travaux en cours

- Les travaux de rénovation du premier étage de la mairie se poursuivent et devraient être terminés début mai. Une porte ouverte sera organisée le samedi 8 juin de 9h à 12h.
- Les travaux d'agrandissement du restaurant scolaire viennent de débuter. Leur achèvement est programmé pour mars 2025.
- Une chicane a provisoirement été mise en place rue du Stade suite à la réunion publique. Celle-ci sera pérennisée prochainement. 5
- Des aménagements provisoires vont être réalisés dans le carrefour de la rue Neuve et de la rue de la Bedelle.



3



4

Acquisitions :

Pour les services techniques :

- Une cuve à fuel

Pour la salle polyvalente :

- Un nouveau fourneau

Pour la mairie :

- Un ordinateur pour le serveur



5

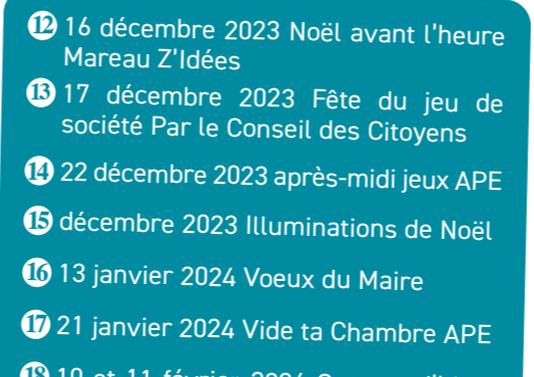
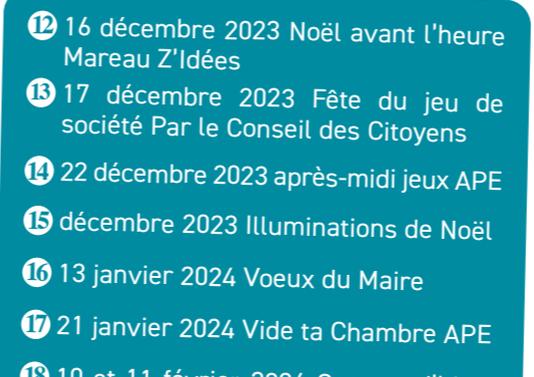
RETOUR EN IMAGE



- 1 6 octobre 2023 Fête de la Science
- 2 16 octobre 2023 Hommage à Dominique Bernard
- 3 11 novembre 2023 Commémoration
- 4 11 novembre 2023 Concert de la Ste Cécile La Fraternelle
- 5 12 novembre 2023 Loto du Comité des Fêtes
- 6 18 novembre 2023 Inauguration de la cour de l'école maternelle
- 7 18 et 19 novembre Exposition sur la culture du tabac par En ce Temps Là à Mareau
- 8 24 au 26 novembre 2023 Coup de Théâtre Mareau Z'Idées
- 9 3 décembre 2023 Saint Nicolas par le Comité de Jumelage
- 10 10 décembre 2023 boum APE
- 11 15 décembre 2023 Goûter des aînés



- 12 16 décembre 2023 Noël avant l'heure Mareau Z'Idées
- 13 17 décembre 2023 Fête du jeu de société Par le Conseil des Citoyens
- 14 22 décembre 2023 après-midi jeux APE
- 15 décembre 2023 Illuminations de Noël
- 16 13 janvier 2024 Voeux du Maire
- 17 21 janvier 2024 Vide ta Chambre APE
- 18 10 et 11 février 2024 Concert d'hiver La Fraternelle
- 19 9 février 2024 Conférence sur le tacot à vapeur En ce Temps Là
- 20 9 mars 2024 Soirée théâtre
- 21 16 mars 2024 Soirée Chic et Choc APE
- 22 29 mars 2024 Printemps des Poètes



URBANISME

Quelques règles à respecter

Que ce soit en matière de construction, extension, transformation ou amélioration de son habitat, il existe des règles d'urbanisme à respecter. Voici un petit rappel. Vous trouverez également d'autres informations et les formulaires sur le site service-public.fr

1

1^{ère} étape : Préparer son projet

Les différents conseils ci-dessous permettent de mieux comprendre les règles d'urbanisme et de mieux identifier votre projet.

Le PLU : Les règles diffèrent selon la zone où se situe votre projet sur la commune. Elles sont définies dans le Plan Local d'Urbanisme que vous pouvez trouver sur le site de la commune, onglet Mairie / PLU.

Le Cadastre : Il vous est possible d'obtenir des informations sur votre parcelle cadastrale à l'accueil de la Mairie, mais aussi depuis le site : <https://www.cadastre.gouv.fr/>

Le certificat d'urbanisme : il est possible de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux.

2

2^{ème} étape : Autorisation d'urbanisme

Une autorisation est nécessaire avant d'engager des travaux.

J'identifie la nature de mon projet et j'obtiens une autorisation d'urbanisme.

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme. Selon l'importance des travaux, il faut déposer un permis (permis de construire, permis d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux.

3

3^{ème} étape : L'instruction du dossier

Les délais d'instruction :

Les délais d'instruction des dossiers peuvent être prolongés en cas de demande de pièces complémentaires. Il est donc important de constituer son dossier bien avant la date envisagée des travaux.

- Déclaration préalable : 1 mois
- Certificat d'urbanisme d'information (CUa) : 1 mois
- Certificat d'urbanisme opérationnel (CUb) : 2 mois
- Permis de Construire de Maison Individuelle (PCMI) : 2 mois
- Permis de Construire autre que maison individuelle : 3 à 5 mois
- Permis d'Aménager (PA) : 3 mois
- Permis de Démolir (PD) : 2 mois
- Déclaration d'Intention d'aliéner (DIA) : 2 mois

Un permis de construire, d'aménager ou une déclaration préalable de travaux à une durée de validité de 3 ans. L'autorisation est périmée si vous n'avez pas commencé les travaux dans les 3 ans ou si, passé ce délai, vous les interrompez plus d'un an.

Vous pouvez demander la prolongation de votre autorisation si vous ne pouvez pas commencer les travaux dans les 3 ans ou si, passé ce délai, vous prévoyez d'interrompre le chantier durant plus d'1 an. L'autorisation peut être prolongée 2 fois pour 1 an.

La demande doit être faite par courrier en 2 exemplaires, 2 mois au moins avant l'expiration du délai de validité de 3 ans (ou avant l'expiration de votre 1^{ère} demande de prolongation). Ce courrier doit être adressé par lettre recommandée avec avis de réception ou déposé en mairie.

Lorsque vous décidez d'annuler votre permis de construire après son acceptation, n'oubliez pas de faire la demande d'annulation, par écrit, à la Mairie.

Il vous est possible de consulter un dossier de permis de construire en mairie sauf pendant sa période d'instruction car à ce stade, il ne constitue qu'un document préparatoire non communicable et non consultable.

4

4^{ème} étape : La réalisation

Affichage de l'autorisation sur le terrain : Dès qu'une autorisation d'urbanisme (un permis de construire, par exemple) vous est accordée, vous devez informer les tiers de votre projet. Ses principales caractéristiques sont affichées sur un panneau placé sur votre terrain de manière à être bien visible de la voie publique. À partir du premier jour de cet affichage et pendant 2 mois, les tiers peuvent exercer un recours contre l'autorisation d'urbanisme. L'affichage doit être maintenu pendant toute la durée des travaux.

L'ouverture du chantier : Dès le début des travaux vous devez signaler à la mairie l'ouverture du chantier avec « La déclaration d'ouverture de chantier (DOC) ». La déclaration d'ouverture de chantier concerne uniquement les personnes qui détiennent un permis de construire ou un permis d'aménager (pas les déclarations préalables).

L'achèvement des travaux : Le titulaire d'une autorisation d'urbanisme (ou la personne qui a dirigé les travaux, par exemple l'architecte) doit adresser une « déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) » à la mairie pour signaler la fin des travaux. Cette déclaration est obligatoire pour les travaux ayant fait l'objet d'un permis de construire ou d'aménager ou d'un dépôt d'une déclaration préalable de travaux. Suite à l'achèvement des travaux, vous serez redevable de la taxe d'aménagement dans un délai de 3 mois (éventuellement en deux fois pour les travaux importants).

plus particulièrement sur les questions d'économies d'énergie

L'ADIL 45-28
ADIL interdépartementale du Loiret et d'Eure-et-Loir
1 bis rue Sainte Euverte - 45000 Orléans
Tel : 02.38.62.47.07 - Fax : 02.38.77.08.10
Email : adil@adil45-28.org - Site : <https://www.adil45-28.org/>

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

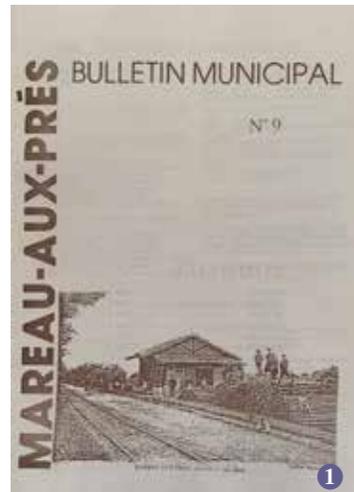


Enfin, nous vous rappelons que vous pouvez demander conseil auprès de :

Plus particulièrement sur les questions d'architecture :

Le CAUE du Loiret
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Loiret
36 quai du Châtelet 45000 Orléans
Tel : 02.38.54.13.98
Email : contact@caue45.eu - Site : <https://www.caue45.fr/>

ÉVOLUTION DE NOTRE IDENTITÉ VISUELLE



1989

Dans le bulletin municipal n°9, Le Maire en fonction, Monsieur Lucien Bazillaud, présente la maquette du nouveau blason et de la nouvelle médaille de notre commune.

« Nous vous présentons ici la maquette d'une médaille [...], à partir des différentes propositions qui nous sont parvenues depuis que l'idée du blason a été lancée.

De tous les projets, il ressortait le désir de voir figurer, sur ce blason, les principales ressources ou activités de notre commune, ainsi que l'église.

Cette église au cœur du hameau de St Fiacre est de construction relativement récente. Autrefois, elle était à Mareau, au Vieux Bourg. En 1854, cette église du XIème siècle menaçait de s'écrouler. Le Conseil municipal d'accord avec les « notables », a alors voté les fonds nécessaires à sa destruction et à sa translation dans le quartier où elle se trouve. Les plus belles pierres ont fort heureusement été conservées.

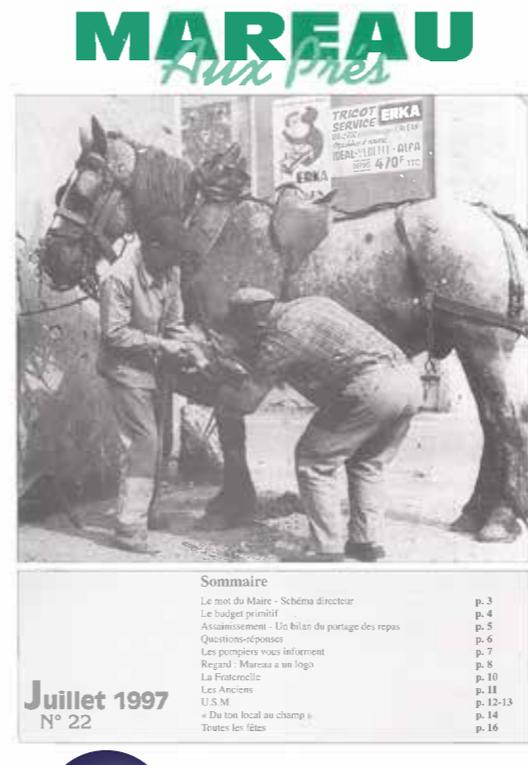
Le Conseil, après examen de différentes maquettes et devis, a donc retenu celui de la société Pichard, qui éditera une médaille, qu'il vous sera possible d'acquérir, dès le printemps, en faisant la demande à la Mairie. La médaille d'un diamètre de 65mm est en bronze massif avec finition vieux bronze.

Le blason figurant sur la médaille, partagé en quatre quartiers, porte deux grappes de raisin, une pomme et une poire, une gerbe et un lièvre courant ; à la pointe, l'onde rappelle le Loire. Dans la partie supérieure, figurent les trèfles de la Seigneurie de Mareau. »

- 1 page de couverture du bulletin municipal n°9
- 2 le blason tel que présenté dans le bulletin municipal
- 3 le blason réalisé en bois offert à la commune par René Cotinaud, habitant place du K Rouge côté St Hilaire. Il a réalisé des blasons en bois pour les communes avoisinantes
- 4 la médaille telle que présentée dans le bulletin
- 5 la médaille réalisée en bronze massif

En juillet

Dans le bulletin municipal n°22, Le Maire Bertrand Hauchecorne, dans son éditorial, annonce que le Conseil municipal a choisi un logo. « Nous l'avons conçu grâce à un projet élaboré avec le collège de Cléry. Le choix que nous avons fait est sous-tendu par toute une symbolique : le bleu du fleuve, le rouge de la route que certains appellent encore nationale, le jaune pour les champs, un peu de violet pour la grappe de raisin, le tout entrelacé dans le M de Mareau, vert comme la nature qui nous entoure. »



1997

Regard

MAREAU EN LOGO

Le samedi 14 juin, une exposition des dossiers des élèves de 5ème du CES de Cléry-Saint-André, organisée à la Mairie de Mareau-aux-Prés, a permis d'admirer le travail de recherche entrepris par les enfants. Un travail riche, varié et d'une grande qualité pour beaucoup d'entre eux et parmi lesquels le Conseil municipal a retenu le projet réalisé par Thomas RICHARD, élève de 5ème B. Vous trouverez, dans les pages de ce bulletin, un autocollant reproduisant fidèlement les couleurs et les lignes du logo définies par ce jeune artiste. Au cours de l'exposition, M. le Maire a remercié tous les participants à ce projet et félicité le jeune lauréat, en lui remettant la médaille de la commune. Un exemplaire du logo était offert à toutes les personnes présentes, invitées à prendre le verre de l'amitié.

Les élèves de 5ème B et de 5ème C ont réalisé des logos pour la commune de Mareau-aux-Prés. M. Hauchecorne est venu nous présenter sa commune, à l'appui de photos et de documents. Il nous a informés sur l'histoire du village, les lostris, les différentes cultures agricoles et sur le SIVOM (Syndicat intercommunal à vocations multiples).

Notre professeur d'arts plastiques, Mme Véronique FOURNIER, nous a proposé de faire un dossier présentant des logos de Mareau-aux-Prés sous une forme originale, classés selon une évolution et accompagnés d'un texte expliquant la réalisation finale.

Nous avons réfléchi au rapport formes et couleurs s'associant à la commune. Ce projet a beaucoup motivé les élèves grâce à la responsabilité qui leur a été confiée.

De gauche à droite:
1er rang - Aurélie, Morgane, Jossica
2ème rang - Nolanie, Sandrine, Hortoise
3ème rang - Charles, Diana, Victoire

8

Regard

CLASSE DE 5ème B

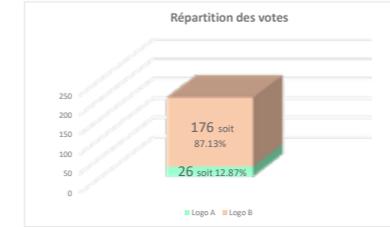
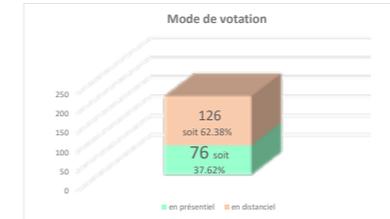
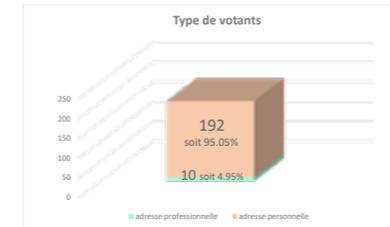
De gauche à droite:
1er rang - Mathis Harzo, Joseph Cassoli, Cyril Oudé, Paul Valtaz, Olivier Renaud, Gilles Tassin, Victoire Boissay.
2ème rang - Sandrine Montigny, Thomas Richard, Sandrine Labès, Christel Turpin, Morgane Comer, Rena Froussier.
3ème rang - Ludovic Régnat, Mélanie Picard, Alice Nantou, Emeline Vaillant, Aurélie Séghier, Jessica Klantz, Nicolas Montigny.

CLASSE DE 5ème C

De gauche à droite:
1er rang - Elodie Visomballe, Céline Durmay, Lorie Gallard, Catherine Labran, Richard Bourguin, Vincent Méard, Eric Rouvin.
2ème rang - Nicolas Pogreze, Fernex de Saut, Phallé, Elodie Dossard, Marie Lelait, Annabelle Galois, Jules Laurent, David Laté.
3ème rang - Mélanie Amary, Geoffrey Gallier, Selma Barkamidi, Claire Zonta, Julien Chevillon, Julien Bourcier, Pamy Grouat.

9

COMPTE-RENDU DU VOTE DU NOUVEAU LOGO 202 VOTANTS



2023

Claire Ménourie, qui vous accueille à l'accueil de la mairie et de l'agence postale communale, a suivi des études de graphisme. C'est tout naturellement qu'elle a été sollicitée pour réaliser ce nouveau logo ! Il n'a donc pas été utile de recourir à un prestataire extérieur, et ce projet n'a donc pas engendré de dépenses dans le budget communal. Avec les différentes idées formulées par les élus, plusieurs propositions ont pu leur être soumises. Après l'exploration de plusieurs pistes, la commission communication a sélectionné 2 logos, logos qui vous ont été soumis au vote du 15 janvier au 17 février dernier.

Un grand merci à toutes et tous pour votre implication dans le vote participatif.



Ce logo, de part la couleur bleue, rappelle notre fleuve royal la Loire, et le vert, la nature omniprésente dans notre environnement. La forme typique de notre territoire, « la tête de cheval » vient compléter ce logo qui marque l'identité territoriale de notre commune. C'est un logo épuré, plus « moderne » qui viendra dorénavant parer tous nos documents, nos publications, nos véhicules...



LES PROJETS

Les travaux de la mairie :

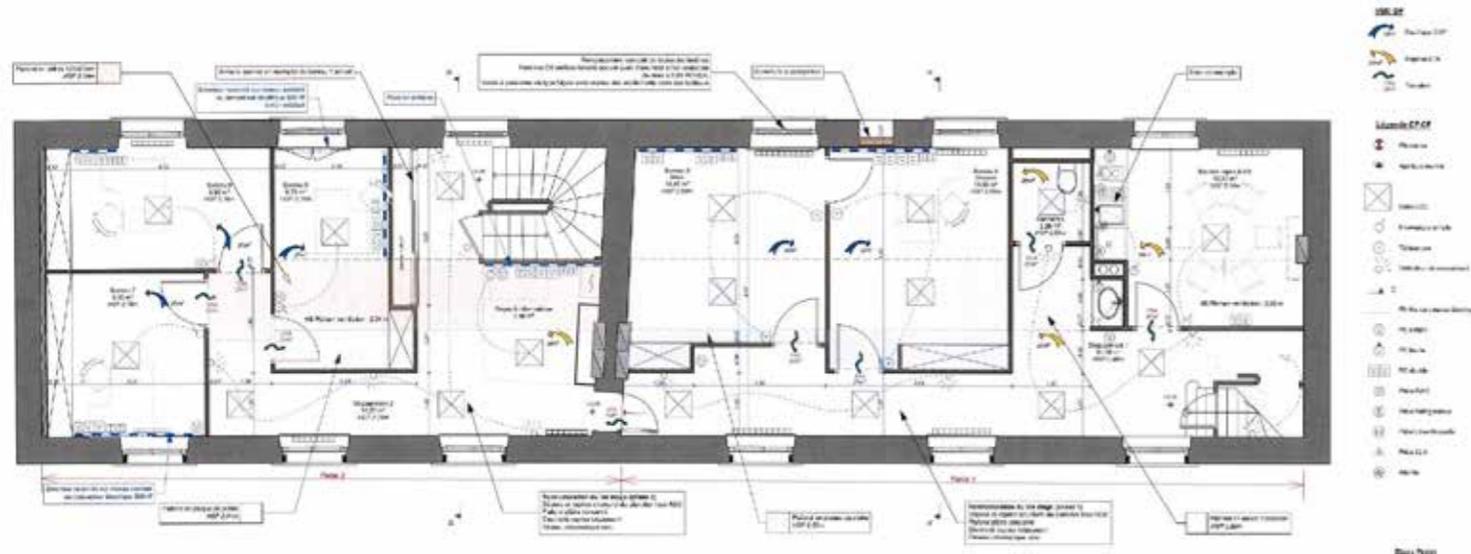
Au milieu du XIX^e siècle, la commune a érigé sur l'actuelle rue Saint Fiacre, un bâtiment destiné à la mairie et au logement des instituteurs. Depuis le statut de professeur des écoles les mairies ne logent plus les enseignants. Parallèlement, l'activité municipale s'est énormément complexifiée, les services se sont développés, que ce soit pour le périscolaire ou pour le secrétariat. La prise en charge de l'Agence postale a encore alourdi les tâches réalisées en mairie.

Au début des années 1990, l'accueil a été installé au lieu actuel et à l'étage, des bureaux ont été créés suite à la libération d'un logement. Un second logement s'est trouvé vacant au début des années 2000 et a été très utile pour étendre les services, en particulier ceux du périscolaire.

Cependant le plancher de l'étage, au-dessus de la salle du conseil, commençait à dangereusement s'incurver ; par ailleurs, il devenait urgent d'aménager cet espace qui n'avait pas été modifié depuis le départ en retraite de la directrice de l'école.

Les travaux ont débuté en octobre sous la direction de l'architecte, Jacques Boulnois. Le plafond de la salle du conseil a entièrement été refait, assurant ainsi une stabilité totale du bâtiment. L'espace à l'étage a entièrement été revu en y dessinant des bureaux, un espace détente et repas pour le personnel et une petite salle de réunion a été prévue au rez-de-chaussée en prolongement de celle du conseil, où nous pourrions vous recevoir, si vous en éprouvez le besoin.

Une matinée « portes ouvertes » est prévue le samedi 8 juin de 9 heures à midi.



Chaudière groupée et isolation école

L'ensemble, comportant la mairie, la médiathèque, les écoles maternelle et élémentaire, la cantine et la garderie, est chauffé actuellement par quatre chaudières différentes dont trois fonctionnent au gaz. Suite à différentes études, il apparaît que l'installation d'une chaudière centrale en géothermie soit une solution pertinente qui permettrait :

- De réduire la facture énergétique
- De diminuer les émissions de gaz à effet de serre.
- De rationaliser le fonctionnement énergétique de chaque lieu et de le sécuriser

Cependant, le préalable est une isolation des bâtiments scolaires afin d'investir dans une pompe à chaleur dimensionnée aux besoins finaux et ainsi réduire les coûts en évitant l'achat d'un équipement qui s'avérerait à terme trop puissant. Aussi, nous nous lançons dans ce double programme, certes audacieux, mais préparant l'avenir. Financièrement, ce sera onéreux mais des aides importantes sont prévues pour ce type de travaux ; par ailleurs, nous avons été sélectionnés dans le programme gouvernemental « Village d'avenir », ce qui nous apporte une aide précieuse, en ingénierie financière d'un tel projet. Il est à ce stade présomptueux de fixer une date de réalisation mais nous avons déjà engagé la procédure et espérons aller au plus vite.

Les futurs travaux du restaurant scolaire

A l'origine de ce projet, un constat évident : au regard du nombre croissant d'élèves fréquentant le restaurant scolaire, sa superficie actuelle n'est plus adaptée. Ainsi, lors des études préliminaires de ce projet, en partant du bâti existant, seul le côté donnant sur la cour de la mairie se prêtait à l'extension, le côté Nord côtoyant la cour de l'école élémentaire, cour que les élus ne souhaitent pas réduire pour le bien-être des élèves. En plus de cette extension, les élus et les agents du restaurant scolaire ont mis en exergue les autres points à revoir de l'actuel restaurant scolaire, afin qu'ils soient intégrés aux travaux. Ainsi le projet global du restaurant scolaire porte :

- Sur l'extension de la salle de repas
- Sur la création de toilettes destinées aux élèves au sein de ce bâtiment
- Sur la redistribution d'une partie du laboratoire (déplacement de la réserve sèche, des chambres froides)
- Sur la création d'une zone spécifique vestiaire et sanitaire pour les agents
- Sur la création d'une zone administrative (bureau et archivage)

Ces travaux, qui viennent de débuter, vont se poursuivre jusqu'à la fin du premier trimestre 2025.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET BIODIVERSITÉ

Territoires engagés pour la nature



Le verdict est tombé, notre commune a reçu ce label national décerné par l'Office français de la Biodiversité (OFB) et, au niveau régional, l'Agence régionale de la biodiversité. Selon la formulation de l'OFB, « ce label vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité. Il s'adresse aux communes et intercommunalités quelle que soit leur taille, qu'elles soient débutantes ou initiées en matière de biodiversité. » Ceci récompense plusieurs actions passées ou en cours que notre commune a engagées. Citons parmi elles :

- La mise en place du sentier de découvertes par l'intermédiaire de l'ancienne communauté de communes du Val d'Ardoux.
- L'élaboration d'un inventaire de biodiversité communale avec Mézières qui a été suivi de l'élaboration d'un livret à destination des enfants de l'école.
- La réalisation en 2022 d'un Agenda 2030 qui comporte plusieurs actions dans le domaine de la biodiversité.
- L'opération d'achats de terrains en bord de Loire pour une gestion respectueuse de l'environnement.
- Un urbanisme respectueux de l'environnement.
- L'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit.

Acquisitions de parcelles en bord de Loire

Nous avons engagé une opération de rachat de parcelles boisées de bords de Loire pour, par la suite, les faire entretenir par une association à but environnemental. La faune et la flore pourront y poursuivre leur épanouissement, sans contrainte, tout en maintenant des accès partagés et respectueux des équilibres. La commune a fait appel à la Safer qui a eu pour mission de recenser puis contacter tous les propriétaires afin de leur faire une proposition d'achat. Cette opération a pu se faire grâce à des crédits européens. Les premières acquisitions de parcelles, de propriétaires consentants, devraient se faire très prochainement par l'intermédiaire de l'Établissement Public Foncier Interdépartemental « Cœur de France ».

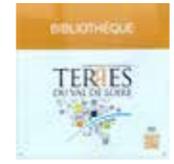
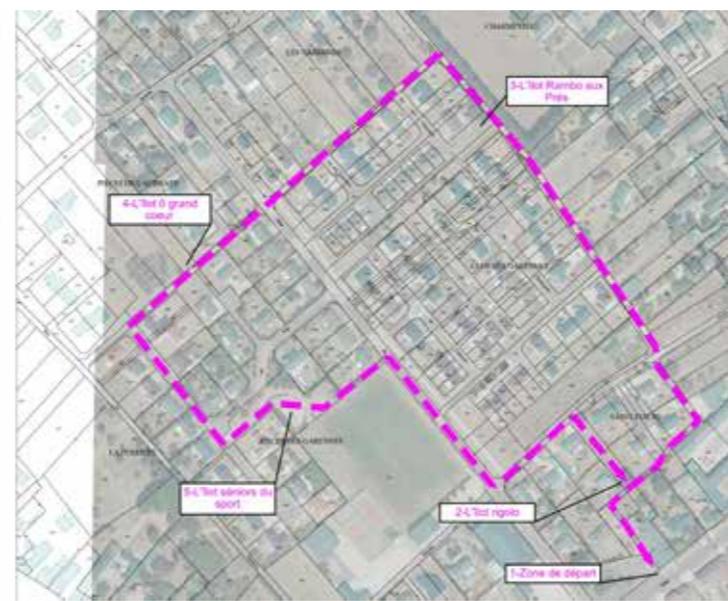


Mise en place du parcours de santé de Loire

Pour diverses raisons, en particulier pour des recherches de subventions, ce projet a été retardé. Sa réalisation est désormais imminente. Grâce aux conseils des étudiants de l'école orléanaise de kinésithérapie et à l'aide du cabinet d'études Inca, le choix des différents éléments a été défini. Présents sur quatre lieux, jalonnant un parcours au centre du village, des agrès vous permettront d'entretenir vos muscles et votre agilité avec les conseils avisés de professionnels. Nul doute que ce parcours sera utile à tous, en particulier aux écoliers. Il sera également le lieu de rencontres, au hasard de sorties sportives ou de promenades. Dans ce cadre-là, un abri vélos couvert, installé à proximité de l'arrêt de bus, complètera le projet afin d'encourager la pratique du vélo et son intermodalité avec les transports en commun.

Descriptif des travaux

- 1. Zone de départ
- 2. Parcours pédestre
- 3. Parcours vélo
- 4. Parcours sportif
- 5. Parcours santé
- 6. Parcours équilibre
- 7. Parcours détente
- 8. Parcours découverte
- 9. Parcours équilibre
- 10. Parcours détente
- 11. Parcours découverte
- 12. Parcours équilibre
- 13. Parcours détente
- 14. Parcours découverte
- 15. Parcours équilibre
- 16. Parcours détente
- 17. Parcours découverte
- 18. Parcours équilibre
- 19. Parcours détente
- 20. Parcours découverte
- 21. Parcours équilibre
- 22. Parcours détente
- 23. Parcours découverte
- 24. Parcours équilibre
- 25. Parcours détente
- 26. Parcours découverte
- 27. Parcours équilibre
- 28. Parcours détente
- 29. Parcours découverte
- 30. Parcours équilibre
- 31. Parcours détente
- 32. Parcours découverte
- 33. Parcours équilibre
- 34. Parcours détente
- 35. Parcours découverte
- 36. Parcours équilibre
- 37. Parcours détente
- 38. Parcours découverte
- 39. Parcours équilibre
- 40. Parcours détente
- 41. Parcours découverte
- 42. Parcours équilibre
- 43. Parcours détente
- 44. Parcours découverte
- 45. Parcours équilibre
- 46. Parcours détente
- 47. Parcours découverte
- 48. Parcours équilibre
- 49. Parcours détente
- 50. Parcours découverte
- 51. Parcours équilibre
- 52. Parcours détente
- 53. Parcours découverte
- 54. Parcours équilibre
- 55. Parcours détente
- 56. Parcours découverte
- 57. Parcours équilibre
- 58. Parcours détente
- 59. Parcours découverte
- 60. Parcours équilibre
- 61. Parcours détente
- 62. Parcours découverte
- 63. Parcours équilibre
- 64. Parcours détente
- 65. Parcours découverte
- 66. Parcours équilibre
- 67. Parcours détente
- 68. Parcours découverte
- 69. Parcours équilibre
- 70. Parcours détente
- 71. Parcours découverte
- 72. Parcours équilibre
- 73. Parcours détente
- 74. Parcours découverte
- 75. Parcours équilibre
- 76. Parcours détente
- 77. Parcours découverte
- 78. Parcours équilibre
- 79. Parcours détente
- 80. Parcours découverte
- 81. Parcours équilibre
- 82. Parcours détente
- 83. Parcours découverte
- 84. Parcours équilibre
- 85. Parcours détente
- 86. Parcours découverte
- 87. Parcours équilibre
- 88. Parcours détente
- 89. Parcours découverte
- 90. Parcours équilibre
- 91. Parcours détente
- 92. Parcours découverte
- 93. Parcours équilibre
- 94. Parcours détente
- 95. Parcours découverte
- 96. Parcours équilibre
- 97. Parcours détente
- 98. Parcours découverte
- 99. Parcours équilibre
- 100. Parcours détente



BIBLIOTHÈQUE

Prix jeunesse 2024 :

La bibliothèque a participé au prix Jeunesse initié par la CCTVL : quatre ouvrages étaient sélectionnés et soumis au vote de novembre 2023 à mars 2024. L'école de Mareau et la crèche les Marmousets ont participé à leur lecture. 2711 votes ont été exprimés lors de cette édition 2024. Avec 1184 voix, Régis Lejonc est notre lauréat 2024 ! Les 4 livres de ce prix Jeunesse sont disponibles à la bibliothèque.



Petite enfance

Les bénévoles se déplacent à la crèche des Marmousets pour un temps de lecture basé sur des histoires courtes. Cela reste toujours un moment agréable de partager ces lectures avec les enfants et les assistantes maternelles.

Livres

400 documents ont été renouvelés en avril pour permettre aux lecteurs de profiter de nouveautés.



Le Printemps des Poètes :

Le vendredi 29 mars dernier, des ateliers intensifs ont été menés avec 2 classes de l'école de notre commune pour participer au spectacle poétique et musical intitulé "SPO(r)tESIE", mettant en avant les valeurs de l'amitié et de fraternité autour du sport.



Médiathèque de Mareau-Aux-Près
11 Mars - 13 Mai 2024

Planète attitude

Maille d'information et de sensibilisation des enfants au développement durable dans toutes ses dimensions (écologique, économique et sociale) pour accompagner les éco-citoyens de demain.

Le développement durable pour les enfants

Exposition qui présente tous les enjeux du développement durable et propose des exemples concrets de gestes citoyens que les enfants peuvent mettre en œuvre dans leur quotidien.

Médiathèque - 475 rue Saint-Etienne - 02 38 64 06 42
Lundi 10h - 17h
Mardi 10h - 12h / 14h30 - 17h
Samedi 9h30 - 12h

Accueils des classes à la Bibliothèque

Depuis le mois de novembre, les classes sont accueillies à la bibliothèque 2 fois par mois pour des moments de lecture, regroupant les bibliothécaires de Beaugency, les professeurs des écoles, et les parents.

Renseignements pratiques : la bibliothèque est animée par une équipe de 16 bénévoles qui vous accueillent

Horaires : lundi 15h - 17h ; mercredi 10h - 12h / 14h30 - 17h ; samedi 9h30 - 12h

Tarifs : 5 € pour les habitants de Mareau ;
10 € par famille mareprésienne, 10 € pour les habitants des autres communes

Tél : 02.38.64.05.42 - mail : mediatheque@mareauauxpres.com

LA LOIRETEK

C'est une médiathèque numérique pour tous les loirétains, des ressources pour tous les goûts, des films, des jeux et des activités pour les enfants. C'est un service gratuit pour les adhérents des médiathèques du Loiret.

ATELIERS D'ÉCRITURE

Chaque mois une animation d'écriture est menée par une animatrice de l'association « Parole et écrit », avec deux thèmes au choix, et des jeux de mots pour terminer la séance. L'adhésion est de 20 euros pour l'année.

DIVERS MAGAZINES À VOTRE DISPOSITION

- Adultes :**
- « Que choisir »,
 - « Mon jardin ma maison »
 - « Le Journal de la Sologne »,
 - « Santé magazine »
- Enfants :**
- « Popi »,
 - « J'aime lire »
- Conditions d'emprunt
Vous pouvez emprunter 2 CD et 2 DVD. 2 magazines, 12 livres

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Art aux Prés

L'association organise son 22ème salon des « Prairials » qui aura lieu les 25 et 26 mai 2024 de 10h à 18h à la salle polyvalente. Vous pourrez y admirer les peintures et sculptures des artistes de l'association et vous découvrirez les œuvres réalisées par les enfants et les adultes, durant les ateliers de l'année.

Cette année les invités d'honneur sont deux artistes Orléanais :

22^{ème} Salon des « Prairials »

L'Art aux Prés

25-26 MAI 2024

Invités d'honneur

Mathilde MILLOT
Peintre

Denis PUGNERE
Sculpteur



Lors du vernissage participation l'école de musique
Inauguration de la fresque avec la municipalité

Salle polyvalente Mareau-aux-Prés
Ouverture de 10h à 18h entrée gratuite



Venez découvrir et contempler l'ensemble des œuvres, vous passerez un agréable moment.

Le samedi à 11h aura lieu le vernissage du salon avec la participation de l'école de musique de Mareau, suivi de l'inauguration de la fresque avec M. le Maire et son conseil municipal. La fresque, créée pour la salle polyvalente, a été réalisée par les enfants et adultes de l'association durant cette année sur le thème de Mareau.



Mathilde MILLOT de Meung sur Loire

« La peinture devenant, depuis mon enfance, une véritable passion, m'amènera à exposer à partir de 1995. De formation en partie autodidacte, j'ai complété mes compétences personnelles par des stages dont un mené par l'Artiste Ben Ami Koller. Ma technique favorite a été longtemps le pastel sec m'offrant la spontanéité d'exécution et le plaisir tactile avec la matière dans un style figuratif.

Aujourd'hui et depuis 10 ans, je crée des compositions abstraites tout en privilégiant la matière et l'harmonie des couleurs. Le pastel gras se fait très discret venant, à quelques endroits, couvrir la peinture acrylique sur toile préalablement enduite ».

- Expositions récentes en 2023 : Galerie d'Art Erquy (22) en novembre - rencontres de Saint Céneri (61) en mai - Salon Inner Wheel Orléans (45) en mars
- Salons en 1996-1999-2000 : Salon des Artistes Français Paris
- Salon en 1997 : Salon des Pastellistes de France Paris
- Salons en 1995-1998-2007-2010 : Salon des Artistes Orléanais
- Récompenses : Prix de Pastel à Montoire s/ Loir (41), à La Ferté St Aubin (45), à Salbris (41), à Lavardin (41), à Issoudun (36), Prix Peinture Acrylique Salon de La Bourboule (63), Médaille d'or Salon International de Bourges (18) ...

Denis PUGNERE d'Orléans

« Depuis cinquante ans, je taille, grave, sculpte les pierres, les roches plus exactement, car marbres, laves, serpentines se sont ajoutés aux calcaires et granits de mes débuts... Et puis, en douce, le démon de l'enfance, l'enfant « touche à tout » n'a jamais pu se passer d'inventer des formes poétiques, allégoriques, raconter des histoires, vouloir donner « du sens à la forme » ! Peut-être ai-je été trop imprégné de l'abord classique de mon métier premier, pour ne pas envisager mes sculptures autrement que durables, pérennes, pour leur consistance et leur élaboration, et abordables, simples et belles, laissant parfois visible comme une écriture la trace du geste de la main, prolongée de l'outil... »

Ses réalisations :

- L'âme des poètes (2015), sculpture monumentale à Saint Jean de la Ruelle-45
- Hommage à l'Energie (1991), Fontaine-sculpture monumentale à Saint Laurent des Eaux-41
- Maison des Oves à Orléans (1977) Restauration façades édifice IRSMH et bien d'autres...

Expositions : St Pierre le Puellier, Salon des Artistes Orléanais 2023, Centenaire des AO, Gien Musée de la chasse, 2023, les voûtes du Puits Châtel - Invité d'honneur en septembre 2021 à Blois - à Paris, Mairie du VIIIème Arrondissement, «Noir et blanc» en janvier 2019....

Président de l'association «TRAITS ABSTRAITS» (membre fondateur).



L'association organise durant l'année des cours de peinture enfants et adultes ainsi que des stages de modelage.

Nous serons présents au forum des associations en septembre.

Pour tous renseignements :
atelier.artauxpres@gmail.com
06.63.94.65.68

Bureau Chantal présidente Art aux Prés :
80 rue des Muids Mareau-aux-Prés

La Fraternelle

Direction la Cordillères des Andes !

Le 22 juin prochain à 20h30, la Fraternelle vous emmène au Pérou sur les traces du plus célèbre reporter du monde, à la poursuite d'une mystérieuse malédiction inca. L'orchestre d'harmonie s'associe aux élèves de l'école de musique pour vous proposer un concert aux accents sud-américains et héroïques avec l'interprétation d'arrangements des musiques de Tintin et des pays andins.

La Fraternelle reste une institution profondément ancrée dans la vie de la commune. L'éducation artistique et culturelle que l'école de musique propose est plus que jamais importante à défendre et à conserver, tant pour la vie culturelle locale que pour le lien intergénérationnel qu'elle crée. Encadrée par des professionnels et soutenue par les collectivités locales, notre école associative nécessite également le soutien de ceux qui sont attachés au développement et à la continuité de l'enseignement musical en milieu rural. C'est pourquoi vous pourrez continuer de nous soutenir lors de nos concerts ou en tant que donateur. En effet, la Fraternelle étant reconnue association d'intérêt général votre contribution sera assortie d'un reçu fiscal donnant droit à une déduction d'impôt à hauteur de 66% de votre don.

Nous contacter :
lafraternelle.mareau@gmail.com - www.lafraternelledemareau.fr Facebook : lafraternelle.mareau.



Nos prochains rendez-vous :

- 8 mai : Commémoration
- Samedi 22 juin : Concert « La Fraternelle et la malédiction du temple inca » - Salle polyvalente - 20h30
- 14 juillet : Aubade sous la halle pour la Fête nationale

Fidèles habitués ou nouveaux habitants, nous sommes impatients de vous retrouver très prochainement lors de nos concerts, ou pour démarrer ou reprendre une pratique musicale en notre compagnie.

L'orchestre d'harmonie recrute des musiciens dans tous les pupitres, notamment trompettes, clarinettes, cors et percussions.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Comité de jumelage

La commune a la chance d'être jumelée avec le village de Stetten am Bodensee, idéalement situé au bord du lac de Constance, site majestueux du sud de l'Allemagne.

Un bref retour sur 2023, année pendant laquelle nous avons fêté le 14 juillet à travers une exposition présentant l'origine de la fête nationale, accompagnée de dessins des enfants de Mareau. Pour l'occasion, la Fraternelle nous a gratifiés d'un sympathique concert conclu par les hymnes français, allemand et européen.

Le lendemain, nous sommes allés visiter le château de Gien et avons déjeuné sur un bateau-croisière sur le canal de Briare. Autant vous dire que nos amis allemands, venus nombreux pour l'occasion, étaient ravis.

En août, nous avons eu l'occasion de participer à la fête du vin à Stetten. Et début décembre, nous avons organisé notre traditionnel marché St Nicolas.

Pour plus de plus amples informations :
jumelage.mareau@free.fr

Cette année encore sera riche en événements avec nos amis allemands.

Nous accueillerons à la Pentecôte, l'orchestre du Knabenmusik de Meersburg qui viendra donner un concert en l'église de Mareau le lundi 20 mai.

Nous aurons l'occasion de nous rendre en Allemagne pour un tournoi de pétanque en juin et nous festoierons également à la Weinfest de Stetten des 16 et 17 août.

Fin septembre, nous participerons au salon d'automne de Stetten pour vendre des produits français et présenter une exposition de photos.

Le premier salon du Livre et des Vins des 16 et 17 novembre à Mareau sera l'occasion pour la plupart d'entre vous de découvrir les vins du lac de Constance.

Et enfin le dimanche 1er décembre, nous organiserons notre traditionnel et attendu marché St Nicolas.

Nous espérons vous rencontrer nombreuses et nombreux à ces occasions.

Cyrille TOTH - Président du comité de jumelage Mareau / Stetten



Mouv'mandingue

Une nouvelle association mareprésienne « MOUV'MANDINGUE » est née.

Son objectif est de promouvoir les danses et musiques d'Afrique de l'ouest (les arts mandingues).

L'histoire des danses africaines remonte aux temps anciens de l'Afrique, où les danses étaient un élément important de la vie culturelle.

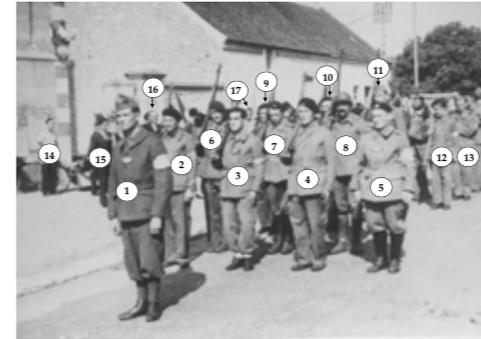
Contact : mouvmandingue@gmail.com

L'association organisera des stages tout au long de l'année scolaire 2024/2025, avec différents professeurs de danse africaine, et sera accompagnée de musiciens LIVE.

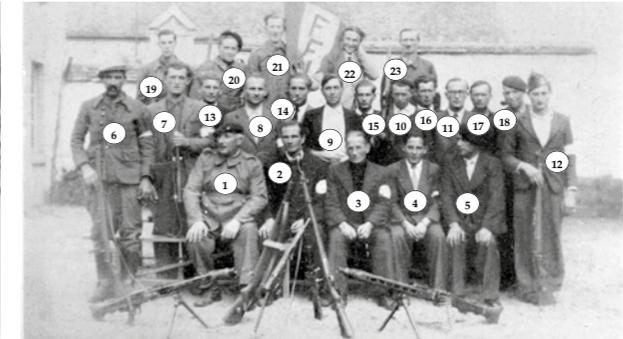
En effet, une rencontre d'artistes qualifiés de notre région animera les événements de l'association.

Les membres du bureau sont Marianne PIERRE, Caroline MENAGER et Déborah BLANCHARD.

En ce temps-là



Groupe de FFI de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin - Septembre 1944 - Commémoration Mareau aux Prés



Groupe de résistants de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin

Il y a 80 ans, le 16 août 1944, la ville d'Orléans était libérée de l'occupation allemande. Mais sur la rive gauche de la Loire, nos villages connurent des combats violents. Les obus tirés par les troupes américaines depuis la rive droite de la Loire firent des victimes parmi la population et occasionnèrent de nombreux dégâts.

Dans le cadre de sa future exposition sur les événements qui ont marqué la tragique libération de nos villages en août 1944, la société d'histoire locale de Saint-Hilaire fait appel aux Mareprésiens pour identifier les personnes présentes sur ces photos et recueillir des témoignages et documents sur cette période particulière mais aussi plus généralement, sur toute la Seconde Guerre mondiale.

Nous vous remercions d'avance pour votre précieuse collaboration.



N'hésitez pas à prendre contact avec nous :

histoirelocalesainthilaire.fr
Philippe Duru : 06.95.50.05.19
Chantal Bureau : 06.63.94.65.68

Mareau Z'idées

JARDINS EN FÊTE !

14 septembre 2024

C'est en septembre que les jardins sont les plus beaux. Et tout particulièrement ceux de Mareau-aux-Prés, car le dimanche 15 septembre, ils remettent leur habit de fête et accueillent artistes et visiteurs ! Arts plastiques et graphiques, concerts, poésie, théâtre, il y en a pour tous les goûts. Une trentaine de jardins sera ouverte à vos yeux et vos oreilles sur toute la commune. Entrez sans sonner, vous êtes attendus ! Et si vous partiez à la découverte de ce beau parcours que nous vous concoctons à bord d'une 2CV ? Comme tous les ans, les Fêlés de la Deuche vous accueillent avec un grand sourire et vous emmènent d'un lieu à un autre, le tout gratuitement, bien sûr.

Comment ça, vous souhaitez participer et vous ne savez pas comment faire ? Vous êtes propriétaire d'un jardin et vous avez envie de faire partie de la grande famille des hébergeurs ? Vous êtes artiste (amateur) et vous vous dites, ça y est, je me lance et j'expose ? Alors envoyez-nous tout simplement un mail à mareauzidees@gmail.com et on reviendra vers vous très vite.

Et en attendant, ne loupez pas nos publications sur Facebook «Jardins en Fête» et sur notre site «jardinsenfete.wordpress.com» dès fin août pour découvrir les artistes participant à la nouvelle édition des Jardins en fête !

Plus d'information sur : mareauzidees@gmail.com,
Facebook : Asso Mareauzidees.



LA VIE DES ASSOCIATIONS

Amicale des Combattants de Mareau-aux-Prés



L'Amicale des Combattants de Mareau-aux-Prés (ACM), affiliée à l'Union Fédérale des Combattants du Loiret, a tenu son assemblée générale au mois de janvier dernier. Avec 13 adhérents présents sur 15 inscrits, le quorum était atteint et réputé valable pour le vote des questions mises à l'ordre du jour.

Toutefois, le sujet principal consistait à la réorganisation du bureau exécutif de l'Association par le fait que le Président en titre, Monsieur Michel MARIETTE en poste depuis 2004, diminué physiquement et entravé dans ses déplacements, n'avait pas souhaité se représenter pour un nouveau mandat. Cependant, il lui a été proposé à l'unanimité qu'il conserve l'honorariat de sa fonction, ce qu'il a accepté. Le Vice-Président, Monsieur Jean HESS s'est donc porté candidat à la succession et a été élu à l'unanimité comme nouveau Président. Quant aux autres membres du bureau, Messieurs Jean-Claude KERVILLA et Pierre BARBET ont respectivement été investis dans les fonctions de Vice-Président et trésorier de l'ACM.

Aujourd'hui l'Amicale compte quinze membres dont six sont des anciens d'Algérie. Mais force est de constater, au fil du temps, que le monde combattant vieillit et que nos aînés ont un âge avancé qui les freine dans leurs activités. Les effectifs diminuent inexorablement et ce constat est sans appel. Aussi, si nous voulons pérenniser le devoir de mémoire de nos soldats tombés au champ d'honneur, un renfort de nos effectifs s'imposera à court terme. Une solution existe : elle passera inéluctablement par une relève assurée avec des militaires ayant servi sur les théâtres d'opérations extérieures (OPEX) menées par l'Armée Française.

Enfin quant aux prévisions d'activités pour 2024, l'ACM assurera de son mieux toutes les cérémonies commémoratives (11 novembre, 8 mai et 19 mars) ainsi que les différentes prises d'armes auxquelles elle est conviée au niveau départemental.

Contact Mr Jean HESS Président : jeanhess@free.fr
Mr Jean-Claude KERVILLA Vice-Président :
jean-claude.kervilla554@orange.fr

Les Amis de la Cave de Mareau

Lors de leur Assemblée Générale Extraordinaire, le 23 mars 2024, les adhérents de l'Association pour l'Amitié à l'Argonne et dans l'Orléanais (AAAO) ont décidé de changer le nom et d'actualiser les statuts de leur association. Le nouveau nom de cette association est désormais : Les Amis de la Cave de Mareau (ACM).

Cette association a pour but de favoriser l'entente et l'amitié des habitants de l'Orléanais par l'organisation de diverses initiatives pouvant y concourir.

Elle s'appuie notamment sur la mise en valeur du patrimoine culturel, historique, économique, agricole et culinaire ainsi que sur

la diversité de ses habitants, pour parvenir à favoriser les échanges nécessaires à une meilleure vie dans la ville, l'espace rural et l'Orléanais.

Les objectifs de l'association, le rapprochement de la ville et de la campagne et l'insertion dans la vie locale, passent par des activités multiples pour y contribuer ; le point fort restant la participation à la culture de la vigne, en agriculture biologique sur plusieurs parcelles.

Les Amis de la Cave de Mareau peuvent louer une salle, jusqu'à une trentaine de personnes, pour y organiser des événements, tels que des anniversaires.

Comme chaque année, les Amis de la Cave de Mareau procéderont aux vendanges dans leurs vignes, dans le courant du mois de septembre. Ainsi, les écoliers de Mareau, accompagnés de leurs professeurs, peuvent s'initier aux travaux de la vigne. De même les habitants de Mareau ou des alentours peuvent également venir vendanger une matinée et participer au repas du midi à la Cave de Mareau.



Mareau Tir



Championnat ligue UFOLEP Arbalète

Les 6 et 7 janvier, nous avons reçu le Championnat de Ligue UFOLEP Arbalète avec des tireurs venus du Cher et du Loiret (championnat qualificatif pour les championnats de France à SEDAN (08)). Les compétitions « carabine » et « pistolet » se sont déroulées à St Denis en Val.

Le 27 janvier, un des membres du bureau, Mr Jean-Yves GOIN, est décédé des suites d'un cancer foudroyant. Il était tireur pistolet et arbalète, qualifié chaque année aux championnats de France FFT et UFOLEP. Il était également formateur à l'école de tir, arbitre UFOLEP et bénévole à chaque manifestation. Il était présent pour aider, donner toujours de bons conseils et apprécié de tous.

Concours amicaux « carabine » et « pistolet »

Nous avons organisé nos concours amicaux « carabine » et « pistolet » les 19, 20 et 21 janvier et arbalète les 27 et 28 janvier. 130 participants étaient rassemblés au stand de tir dont 3 arbalétriers de l'équipe de France.

Mi-février, nous avons une équipe « arbalète » de qualifiée pour les championnats de France à TARBES composée de Jean-Yves, Véronique et Gérard. L'équipe a bien entendu déclaré forfait.

Championnats de France UFOLEP à SEDAN

Les 09 et 10 mars, nous avons 3 équipes aux championnats de France UFOLEP à SEDAN (08).

- Équipe arbalète : Aymeric CARRE, Patrick GREUGNY, Xavier AUGUET et Jules FESNIN. A l'issue de la compétition, Aymeric et Jules se sont qualifiés pour la finale. Aymeric termine 7ème en 1ère division et Jules termine 2ème en jeunes (13-16 ans)
- Équipe carabine : Baptiste ARNOULT VAUCHEL, Théo AVIGNON, Bernard DEGOURNAY et Jules FESNIN
- Équipe pistolet : Gaëlle EDINE, Yann LAIZEAU et Andréa ROSSIGNOL

Championnat du Loiret à AMILLY

Les 23 et 24 mars nos jeunes de l'école de tir ont participé au championnat du Loiret à AMILLY.

Méline PAGE	Poussin fille carabine
Noam PHAM RIGAUD	Poussin garçon carabine
Siméo BOCQUET	Poussin garçon carabine
Anaëlle LOPES	Benjamin fille carabine
Morgane CHABROUX	Benjamin fille carabine
Célian ANDRE	Benjamin garçon carabine
Hugo BOCQUET	Benjamin garçon carabine
Elliot PHAM RIGAUD	Benjamin garçon carabine
Paul MONTIGNY	Benjamin garçon carabine
Candice MARTIN BRUNET	Minime fille carabine
Maxime JALICON	Minime garçon arbalète
Tom GRILLON LIDOREAU	Minime garçon arbalète

Nous avons 2 équipes engagées : l'équipe « Poussin carabine » finit 1ère et l'équipe « Benjamin carabine » finit 1ère également.

Méline et Hugo sont 1er en « individuel carabine », Tom et Maxime sont respectivement 2ème et 3ème en arbalète.

Suite aux compétitions départementales, 11 enfants de l'école de tir se sont qualifiés pour les championnats régionaux qui se sont déroulés les 06 et 07 avril à Fleury les Aubrais pour la carabine et à la SMOC pour l'arbalète.

Nous espérons ensuite avoir des qualifiés pour les championnats de France école de tir qui se dérouleront du 08 au 12 mai prochains à Chalons en champagne (51)

Actuellement les tireurs du club font leurs championnats départementaux UFOLEP au stand de Mareau. Nous espérons avoir plus de 40 qualifiés pour les régionaux qui se dérouleront les 20 et 21 avril à la SMOC pour les carabiniers et pistoliers, et à Mareau pour les arbalétriers.

Nous ne savons pas encore si les championnats de France -saison été- pourront être organisés ; de nombreux stands étant pris par des délégations pour les Jeux Olympiques de juillet 2024.

Après avoir formé nos arbitres, nous sommes en train d'équiper une partie du stand de cibles électroniques pour préparer au mieux nos tireurs pour les compétitions nationales. Maintenant il va falloir renforcer l'équipe de formateurs et en attendant je remercie tous les bénévoles qui aident suite au décès de Jean-Yves.

Nous avons organisé le samedi 13 avril notre concours inter associations, une rencontre dans la joie et la bonne humeur. Etaient invités les associations, la municipalité, le personnel communal et les pompiers de Cléry.

Nous organisons, avec Tir Popote, des soirées « découverte » de notre sport pour les entreprises, les associations et les groupes de 15 à 30 personnes (âge minimum : 8 ans). Cette soirée peut être suivie d'un repas fait maison. N'hésitez pas à nous contacter !!

Avec le CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif) et le Comité Départemental du Tir du Loiret, nous avons participé, et nous participerons :

- Le 11 avril à la rencontre des Maisons Familiales et Rurales du Loiret à Saran
- Les 25 et 26 mai à la « Loirétaine » à Châteauneuf sur Loire.

Ces manifestations se font avec des carabines et pistolet laser assurant une plus grande sécurité sur des manifestations de plein air.

En mai, Tir Popote prendra sa décision quant à sa participation à la fête des plantes d'octobre 2024 organisée par la Mairie.

Nous renouvelons notre participation à la kermesse des écoles organisée par l'APE le dimanche 30 juin. Venez nous rejoindre si vous êtes intéressés !!!

Nous participerons pour la 1ère fois à la fête du K Rouge organisée par le Comité des Fêtes Intercommunal des Muids le 22 septembre prochain.

N'hésitez pas à prendre contact pour une location, un repas ou les vendanges (sans obligation d'adhérer à l'association) en prenant contact par mail à l'adresse suivante : jumelage.mareau@free.fr - 550 rue des Muids, 45370 MAREAU-AUX-PRÉS

Si notre sport vous intéresse, vous pouvez contacter : Sylvain EDINE, Président, au 06.07.01.71.77 ou à edine.sylvain@neuf.fr

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Tennis Club Mareau



Le TC Mareau vous propose et vous accueille pour :

- Des cours de tennis pour enfants (dès 4 ans), ados, jeunes et adultes tous niveaux
- Du touchtennis et du pickleball (à partir de juin)
- Des stages ouverts à tous (licencié ou non) sont proposés aux vacances scolaires
- Des animations pour tous tout au long de l'année
- Des championnats par équipes toutes catégories, des tournois tous âges et tous niveaux
- Des formations d'arbitrage

Le Tennis Club Mareau en 2024 :

- 120 adhérents, 17 équipes en championnats départementaux et régionaux.
- L'équipe 1ère messieurs évolue en R2 et est exclusivement composée de joueurs formés au club
- L'équipe 2 messieurs évolue en D2, l'équipe 3 en D4
- L'équipe 1ère dames en D2
- L'équipe messieurs 65 ans évolue en Honneur
- Les équipes jeunes U10, U12, U14, U16, évoluent en D2, D1 et Honneur

Les activités du club se déroulent sur les courts extérieurs situés rue Jean Moulin, dans la salle polyvalente et dans la salle communautaire située à Cléry St André. Grâce au soutien de la municipalité et aux bénévoles du club qui entretiennent et améliorent régulièrement les installations, le club dispose de deux courts s éclairés en très bon état et d'un club house équipé studieux, agréable et convivial.

L'école de tennis composée de 65 enfants et 30 adultes est encadrée par Andy (entraîneur de tennis professionnel Diplômé d'Etat). Il est assisté bénévolement par Zinedine (Initiateur fédéral) et Marcel, mais aussi par les jeunes et les enfants du club.

Projet : les dirigeants du club ont rencontré les élus en septembre 2023 pour leur présenter un projet de couverture des courts de tennis avec une toiture recouverte de panneaux photovoltaïques et un système de récupération des eaux de pluie.

Ce projet, éligible aux différentes subventions fédérales, régionales et gouvernementales, serait financé à 80% par une entreprise qui redistribue l'énergie produite par les panneaux solaires. La réalisation de ce projet permettrait au club de tennis de fonctionner tous les jours, toute l'année, quelle que soit la météo. Chose très difficile aujourd'hui avec la salle polyvalente de Mareau très sollicitée et les équipements communautaires saturés.



Label Bénévolat 2024 : grâce à la création d'un « Bureau Junior » composé de jeunes filles et garçons de moins de 18 ans. Les jeunes engagés dans ce projet participent activement au fonctionnement du club tout au long de l'année.

Un grand merci à tous ceux qui œuvrent pour le dynamisme et la réussite du Tennis Club Mareau.



tournoi U10 - 16 décembre 2023

MERCI à nos partenaires pour leur soutien :

La Commune de Mareau-aux-Prés, la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, Le Loiret, La Région Centre, le Comité du Loiret de tennis, La Ligue du Centre de Tennis, la Fédération Française de Tennis, le Marmiton, Miel Trémeau, le Clos St Fiacre, le Fournil St Fiacre, s.a.s.u Mathieu Hellebuyck, les Ateliers Lorin, Horticulture Gatelier, la boucherie Carlos Ribeiro, Pizza Del Arte Olivet, le Beignet Dore St Pryvé St Mesmin, EDL.

OFFRE SPÉCIALE ÉTÉ 2024

Accès aux courts extérieurs
En jeu libre du 1er juin au 31 août
Tarif : 20 € par personne.

contact :

tcmareau@gmail.com
07.51.69.07.16

informations et actualités :

www.club.fft.fr/tcmareau

Tennis Club Mareau

Le tennis est un sport pour tous, n'hésitez pas à nous rejoindre. Inscription possible toute l'année (essai gratuit).



tournoi de Toussaint 2023

AGENDA DU TC Mareau de mai 2024 à septembre 2024

Venez nous rencontrer et découvrez le club et ses différentes activités.

Les 04, 05, 11, 12, 25 et 26 mai	Championnats interclubs régionaux et départementaux
Les 01, 02, 08 et 09 juin	Championnats interclubs régionaux et départementaux
Le samedi 8 juin à partir de 10h	Journée « tennis féminin » activités gratuites : tennis, touchtennis, pickleball, essai, jeux, buffet offert. Ouvert à toutes à partir de 4 ans.
Le samedi 15 juin	Tournoi multichances dames
Les dimanches 16 et 30 juin	Tournoi multichances messieurs
Du 5 au 12 juillet	Tournoi jeunes de 8 à 18 ans
Du 13 au 27 juillet	Séjour compétition en Normandie pour les jeunes du club
Mercredi 4 et samedi 7 septembre	Portes ouvertes : essais et inscriptions

AGENDA MAI À OCTOBRE 2024

MAI

Mercredi 8
COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945
9h30

Lundi 20
CONCERT DE L'ORCHESTRE DU KNABENMUSIK DE MEERSBURG
Organisé par le Comité de Jumelage
Eglise

Samedi 25 et dimanche 26
SALON DES PRAIRIALS
Organisé par l'Art aux Prés
Salle polyvalente

Dimanche 26
VIDE MAISON
Organisé par Mareau Z'Idées

JUIN

Samedi 8
PORTES OUVERTES DE LA MAIRIE
9h-12h

Dimanche 9
ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Dimanche 9
BALADES SOLIDAIRES
organisées par la fondation Groupama
dès 7h30, départ cave coopérative

Samedi 22
CONCERT DE FIN D'ANNÉE
Organisé par La Fraternelle
Salle polyvalente

Jeudi 27
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA GYM
20h, Salle Raboliot

Dimanche 30
KERMESSE
Organisée par l'APE
Stade de foot

JUILLET

Samedi 6
RÉUNION PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
9h, Salle Raboliot

Dimanche 14
FESTIVITÉS DE LA FÊTE NATIONALE
Organisées par la mairie
11h30 Début des festivités
20h00 Reprise des festivités
Halle

SEPTEMBRE

Samedi 7
FORUM DES ASSOCIATIONS
Organisé par la mairie
Halle

Dimanche 15
JARDINS EN FÊTE
Organisés par Mareau Z'Idées

Vendredi 20
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CHASSE
20h, Salle Raboliot

Dimanche 22
FÊTE DU K ROUGE
Organisée par Le Comité intercommunal des Muids
Place du Cas Rouge

Vendredi 27
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE APE
20h, Salle Raboliot

OCTOBRE

Vendredi 4
FÊTE DE LA SCIENCE
Organisée par la Mairie et la CCTVL
18h, salle Raboliot

Samedi 12
SOIRÉE DANSANTE PAËLLA
Organisée par le Comité des fêtes
Salle polyvalente

Vendredi 18
CONCERT DES GARDIENS DE LA PAIX DE PARIS
Organisé par la Mairie et la CCTVL
20h, salle polyvalente

Mercredi 23
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE COMITÉ DE JUMELAGE
20h, salle des marronniers

Samedi 26 et dimanche 27
FÊTE DES PLANTES
Organisée par la Mairie
Salle polyvalente



• ÉTAT CIVIL •

du 26 novembre 2023
au 25 mars 2024

BIENVENUE AUX BÉBÉS

Côme PERRIN né le 26 novembre 2023
Louison BAILLAVOINE né le 24 décembre 2023
Andréa PESCHOT DUTIER née le 17 février 2024

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Francis GIDOIN,
décédé le 25 octobre 2023
Andrée MÉNAGE épouse BRUNEAU,
décédée le 26 novembre 2023
François URVOAS,
décédé le 30 novembre 2023
René VAILLANT,
décédé le 21 décembre 2023
Alain TRUTIÉ DE VAUCRESSON,
décédé le 24 février 2024
Serge MOTHU, décédé le 11 mars 2024
Odette, De WILDE,
décédée le 25 mars 2024

CONTACT MAIRIE

Horaires d'ouverture de la Mairie :
Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h00
et de 15h00 à 17h30
Mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00
Samedi de 9h00 à 12h00
Pendant les vacances scolaires :
fermée tous les après-midi, le samedi
précédent et ceux inclus dans ces
périodes de vacances.
Téléphone : 02 38 45 61 09
Fax : 02 38 45 66 10
Adresse mail :
mairie@mareauauxpres.com
bertrand@hauchecorne.info
Site internet :
www.mareauauxpres.com
Communauté de Communes des
Terres de Val de Loire :
siège social,
32 rue du Général De Gaulle,
45130 Meung-sur-Loire
www.ccterresduvalde Loire.fr
Office de tourisme :
www.tourisme-terresduvalde Loire.fr
Pays Loire Beauce
www.paysloirebeauce.fr

Le savoir-faire et l'expérience au service des familles
GIRARD
Déplacement à domicile
24h/24 7j/7
POMPES FUNÉBRES - MARBRERIE
CHAMBRE FUNÉRAIRE - CONTRATS D'OBSÈQUES
www.marbrerie-girard.com
3, rue du Général de Gaulle
45130 MEUNG-SUR-LOIRE
02 38 44 44 16

✓ PLATRERIE
✓ ISOLATION
✓ PLAQUES DE PLATRE
SASU PASCAL DESHAYES
4 rue du Paré - 45370 CLÉRY-SAINT-ANDRÉ
02 38 58 15 20
e-mail : pascal.deshayes0547@orange.fr

ATELIERS LORIN
Fabricant depuis 1976
DEVIS GRATUITS
Olivier LORIN 06 76 61 22 06
Confection et installation de stores extérieurs
de rideaux non feu pour collectivités
Stores intérieurs - Volets roulants
Particuliers - Entreprises
45370 MAREAU AUX PRES Tél. 02 38 45 60 23
atelierslorin@wanadoo.fr Fax 02 38 45 62 70

VISION JOUBERT
8 PLACE DU MARTROI
45130
Meung sur Loire
02.38.44.32.41
meung-sur-loire@leslunetiers.fr
vision-joubert.com
f Instagram

TECHNIQUE ET PAYSAGE
Conceptions et réalisations personnalisées de jardins
Dallage - Pavage
Maçonnerie paysagère
Terrasses - Allées
Clôtures - Portails
Entretien
Arrosage automatique
Éclairage d'ambiance,
d'allées, terrasses...
Bassins - Fontaines
L'art d'aménager votre jardin
02 38 66 14 18
349 rue de Manthelon - 45370 Mézières Lez Cléry
Fax : 02 38 66 18 09 - Site : www.technique-paysage.fr



PESCHOT COUVERTURE
COUVREUR / ZINGUEUR / ARDOISIER

636 rue Saint-Fiacre - 45370 MAREAU-AUX-PRÉS

peschot.adrien@orange.fr

06 46 55 16 25



MPG 45

MÉTAUX PERFORÉS
CLÔTURES - PORTAILS

02 38 45 91 91 mpg.clery@orange.fr

Négociant pour particuliers et professionnels, vous propose :

- Clôture, grillage
- Portails, portillons
- Porte de garage, carport
- Pergolas

Mais aussi :
produits métallurgiques, grillages
serruriers, tissus métalliques, tôles
perforées.



Particuliers
Professionnels



L i S

LASER INFORMATIQUE SERVICE

- Vente d'ordinateur et serveur informatique
- Dépannage et nettoyage informatique
- Solution de sauvegarde sécurisée
- Mise en place de couverture sans fil wifi
- Solution de télétravail et de bureau à distance
- Création et gestion de site internet
- Anti-virus et cyber- sécurité



CONTACTEZ-NOUS



2 Rue du Stade - Cléry Saint André 45370



02 38 45 68 18